

## La vente d'un lot de copropriété en présence de travaux ou aménagements irréguliers

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,5 jour(s) soit 3,5 heure(s)

### Public Concerné :

---

Notaires et collaborateurs pratiquant le droit immobilier

### Objectifs pédagogiques :

---

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Maîtriser les autorisations requises pour la réalisation de travaux ou aménagements sur un lot
- Identifier les sanctions encourues dans le cadre de la réalisation de travaux ou aménagements irréguliers
- Sécuriser les mutations portant sur les lots

### Contenu :

---

#### La question des droits des copropriétaires au sein de la copropriété

- Un principe de liberté
- Les restrictions liées aux droits des autres copropriétaires et à la destination de l'immeuble
- Cas pratique

#### Les travaux ou aménagements affectant le lot

- Les parties communes
- Le changement de destination ou d'affectation d'un lot
- Cas pratique

## Prescriptions et sanctions

- Prescriptions (action réelle ou personnelle)
- Sanctions (cumul possible avec infraction en matière d'urbanisme)
- Cas pratique

## Questions-Réponses

### Prérequis :

---

Pas de prérequis exigé, toutefois des connaissances en droit de la vente et de la copropriété permettraient de suivre la formation avec plus d'aisance.

Un quiz de positionnement est à votre disposition.

### Modalités d'exécution

---

Formation en présentiel ou Visioformation

### Modalités pédagogiques

---

Type de formation : EN INTER

Durée de la formation : 3 heures 30

Présentation des diverses règles applicables

Mise en œuvre par des cas pratiques

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

## Modalités Techniques

---

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

## Modalités d'encadrement

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

## Modalités de suivi et appréciation des résultats

---

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire
- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation)

Evaluation à froid à l'issue de la formation :

- 6 mois après la formation, une enquête en ligne est adressée au stagiaire et au commanditaire afin d'évaluer le transfert des acquis et des compétences en situation opérationnelle et de travail

## Remise d'une attestation

---

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation

